

NEWSLETTER EGALITE

RESEAU DES CORRESPONDANT.E.S EGALITE DE LA DELEGATION RHONE-AUVERGNE DU CNRS

N°5 | DECEMBRE 2020

La Mission pour la Place des Femmes au CNRS a été auditionnée l'an passé par la commission santé du **Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes**.

Le rapport vient d'être rendu (15/12/20). L'importance de soutenir la recherche sur le genre, par des financements et des appels dédiés, a été soulignée et notamment l'existence d'entités dédiées à ces travaux dans certains pays étrangers. Pour lire le rapport :

<https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/sante-droits-sexuels-et-reproductifs/actualites/article/prendre-en-compte-le-sexe-et-le-genre-pour-mieux-soigner-un-enjeu-de-sante>

Le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) est l'instance nationale consultative indépendante chargée de la protection des droits des femmes et de la promotion de l'égalité des sexes. Créé en 2013, le HCE est inscrit dans la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017. Ses 54 membres représentent la diversité des acteurs et actrices des politiques d'égalité femmes-hommes. Le HCE apporte son expertise aux pouvoirs publics et mobilise la société à partir de son travail de concertation, d'évaluation des politiques publiques, de formulation de recommandations, et d'animation du débat public.

La MPDF a conçu une **formation** qu'elle vous propose de suivre en **elearning sur les inégalités et biais de genre dans la recherche**. Elle est disponible en français et en anglais. Flyer en pj.

L'accès à la **formation** se fait via Janus. Elle nécessite une simple inscription individuelle. Pour ceux qui sont intéressé.es, merci de me le confirmer par retour de mail en indiquant 3 données : votre prénom, nom, et votre adresse mail reconnue par Janus.

La formation peut être interrompue et reprise à la dernière section vue. Elle a été conçue pour ordinateurs, tablettes et smartphones.

Pour celles et ceux qui sont à la recherche d'un outil de diagnostic Égalité, adapté à son équipe ou à l'échelle du laboratoire....voici quelques pistes :

- les indicateurs de ce guide <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/06/Guide-art-61.pdf>
- Les rapports de situation comparée du CNRS qui indiquent un certain nombre de manière d'aborder les inégalités dans les unités <https://mpdf.cnrs.fr/egalite-professionnelle/etat-des-lieux/>
- Un exemple de bilan chiffré de Samuel Hayat, chargé de Recherche au CNRS en Politique, il analyse en détail le temps passé à ses différentes activités professionnelles : <https://samuelhayat.wordpress.com/2019/08/31/bilan-chiffre-de-lannee-2018-2019/>
- Quelques idées de réflexions : comparer en détail les fonctions réelles à grade égal (par exemple les IE, qui est positionné sur des fonctions scientifiques ou sur des fonctions administratives), comparer les parcours (durée entre la thèse et l'HDR, entre le recrutement et le passage DR ou PR...).

Pour terminer, une nouvelle newsletter pour les « mères vénéral »

Si vous testez cette nouvelle newsletter « mère alors ! », n'hésitez pas à nous dire ce que vous en pensez

https://mailchi.mp/75148c85389f/mre-alors-l-mais-pourquoi-tu-tnerves?fbclid=IwAR0Pmaqy_zYlWxlgonMgJmZG6pxbj6ym3OWeozae6b7PfNDIE4fplvd-Z4